

DE L'USAGE DÉTOURNÉ DES FORTIFICATIONS

MÉRY comme bon nombre de villes fut soumise aux invasions des Normands en Champagne.

Le climat devait être agréable aux visiteurs du Nord qui revinrent de nombreuses fois : 882, 883, 892, et 905.

Au point que l'on ceintura la commune de fossés fort profonds, au Nord. Dès 1220, ces fossés existent sous le règne de Philippe II dit Auguste. Ils empruntaient l'eau de la Seine à l'est et à l'ouest de la ville.

Ces fossés ont été repris par le canal de la Haute-Seine.

Sur la Seine, à droite du pont, une forteresse fut élevée en 1220 et détruite, une première fois en 1359. Charles V relève cette forteresse en 1373, afin de nous protéger cette fois des Anglais.

Reste qu'en 1539 les habitants de Méry présentent une requête au chapitre de Vincennes pour subvenir aux réparations et entretien des tours, fossés, portes, murailles de la ville et couverture de celles auxquelles est de nécessité de «besongner de brief».

En 1615, le prince de Condé, chef des mécontents contre la régente Marie de Médicis, se voit forcé de laisser une garnison à Méry. Les Méryciens, las des exactions de la garnison appellent à leur secours des troupes royalistes basées à Troyes.

Méry est sauvé mais le vieux capitaine Pointrincourt, héros du Canada, se voit déjà gouverneur de la cité. L'homme est tué sur place avec cent de ses hommes.

Les dernières murailles de la cité. le long du canal furent démolies en 1850.



Réponse à la dernière question:

L'extrait de carte présenté provenait de la carte de Cassini, dans les années 1700.

Question du jour:

La France fit l'objet d'épidémies mortelles de choléra, au 19^e siècle. Trois épidémies frappèrent la ville en 1832, 1849 et 1859. Combien de morts sont dus à cette dernière épidémie ? 10, 26, 45 ou 69 ?

LA SOCIÉTÉ MUSICALE

Notre chef-lieu de canton à la chance de posséder encore une société de musique.

Cette dernière, fondée en 1864 par Édouard Rivaux est une des plus anciennes du département et certainement la plus âgée des associations méryciennes.

Depuis 22 ans, elle est dirigée par Bernard Daunon et compte actuellement une trentaine de musiciens dont la moitié ont moins de 15 ans.

Les répétitions ont lieu tous les vendredis salle des conférences à 20h30, et la société assure une quinzaine de prestations par an.

Tous les jeunes musiciens sont formés par des bénévoles de la société. Son école de musique est ouverte à tous à partir de 8 ans. La cotisation est de 10 € par trimestre et la société prête un instrument dans la mesure de ses possibilités.

Contact et renseignements :
03 25 21 24 76 ou 03 25 39 92 44



LEMAIRE & THEBAUT IMPRIMERIES - SEZANNE / FROMILLY

VIVRE A MÉRY

Bulletin municipal d'informations

Le Mot du Maire

Le Conseil municipal en sa séance publique qui s'est tenue le 18 mars a approuvé les budgets concernant la commune, le service de l'eau potable et le service assainissement.

Le budget de la commune comprend d'importants travaux en section d'investissement. Ceux-ci concernent la voirie et l'entretien du patrimoine bâti. En matière de voirie nous avons programmé la réfection de la rue des Orfèvres et la rue des Remparts. Ces travaux comprennent la réfection de la rue et le revêtement des trottoirs. Nous réaliserons également l'enfouissement des réseaux et la mise en place de mâts d'éclairage public identiques à ceux de la rue Pierre-Labonde.

Concernant l'entretien du patrimoine nous allons réaliser la réfection complète des toitures de la Salle des Conférences et de l'école maternelle.

D'autres investissements de moindre importance sont également inscrits au budget. Il s'agit entre-autres de l'acquisition d'un camion benne de 3T5 et le remplacement de fenêtres à l'école maternelle.

C'est au total une somme de 800 000 euros que nous allons consacrer aux investissements en 2009. Un autre projet important vient de se concrétiser. Celui-ci concerne la brigade de gendarmerie motorisée actuellement basée à Nogent-sur-Seine que nous allons accueillir à Méry en 2010.

L'actuelle brigade de gendarmerie territoriale de Méry-sur-

Seine sera regroupée avec la brigade motorisée. L'emplacement retenu se situe vers le centre de secours route d'Arcis.

Ce site comprendra les bâtiments administratifs et techniques dédiés aux deux brigades et vingt pavillons destinés aux familles des gendarmes avec une possibilité d'extension pour le futur. Un autre chantier important concerne la mise en place de la voie verte le long du canal de St-Oulph à Barberey-St-Sulpice.

C'est le Conseil Général qui est maître d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux.

Au moment où ce bulletin va être diffusé nous allons être concernés par la réfection du pont de la route de Soissons. Par mesure de sécurité la décision a été prise d'interdire la circulation sur ce pont durant toute la durée des travaux, soit environ quatre mois.

Dans le cadre de ces travaux un plan de circulation est mis en place afin de réduire les flux de véhicules intra-muros. Chacun pourra constater que cette année encore d'importants travaux d'investissement vont être réalisés et ce sans incidence sur la fiscalité locale.

D'autres projets sont à l'étude en matière de construction et de développement économique. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans nos prochains bulletins dès que leur concrétisation sera officialisée.

René MARIE



École maternelle

Avril 2009

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Afin de poursuivre l'effort qui a été consenti par la commune pour le fleurissement, nous invitons les habitants à contribuer également, dans la mesure du possible, à l'amélioration du cadre de vie en fleurissant leurs jardins, fenêtres et autres endroits.

A cette occasion, le concours des maisons fleuries est reconduit cette année.

Un jury communal sélectionne le représentant de chaque catégorie et le jury départemental décide de l'attribution des prix.

Le jury communal passera vers le 20 juin 2009.

Le jury départemental passera vers le 25 juillet 2009.

Les catégories en compétitions sont les suivantes :

- 1^{re} catégorie : maison avec jardin visible de la rue,
- 2^e catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique,
- 3^e catégorie : balcons et terrasses,
- 4^e catégorie : fenêtres ou murs,
- 5^e catégorie : établissements publics et commerciaux.



Inscription à la mairie jusqu'au 15 juin 2009.

PERMANENCE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ACCÈS AU DROIT

Les prochaines permanences du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) auront lieu les mardis 14 avril, 12 mai, 09 juin, 07 juillet 2009 de 14h30 à 16h30.

Les juristes qui assurent ces permanences ont pour rôle de vous informer, aider et orienter dans vos démarches juridiques.

Leur domaine d'intervention est très vaste :

- droit de la famille,
- droit des victimes,
- droit du logement,
- droit pénal,
- droit du travail.

Pour prendre rendez-vous, veuillez vous adresser au secrétariat de mairie au 03 25 21 20 42.

TRAVAUX DE LA VÉLOVOIE DU CANAL DE LA HAUTE-SEINE

A compter du 06 avril 2009 et durant environ quatre mois, la circulation sur le pont de la RD 373 (route de Soissons) sera interrompue. Une passerelle provisoire pour les piétons sera installée rapidement après le début des travaux.

Déviations des poids lourds :

Pendant la durée des travaux, la circulation des poids lourds (sauf les bus scolaires) sera complètement interdite dans le centre ville dans les sens :

- St-Oulph => Méry-centre
- Arcis-Sur-Aube => Méry-centre

Des itinéraires de contournement seront mis en place.

La circulation des poids lourds dans le sens Mesgrigny => Arcis-Sur-Aube et St-Oulph reste autorisée.

PENSER A DONNER VOTRE SANG POUR SAUVER DES VIES

Le réseau du don du sang présente régulièrement des difficultés.

16 000 dons de sang par an sont nécessaires dans l'Aube pour couvrir les besoins des malades et des blessés.

Pour pouvoir répondre à cette demande, une politique de régulation dite d'autosuffisance a été instituée mais du fait de la baisse régulière des dons depuis plusieurs années, cette autosuffisance est un enjeu permanent.

Nous devons chaque jour demander aux donateurs de s'engager à nos côtés pour répondre à nos besoins quotidiens.

Pour donner son sang :

- il faut avoir entre 18 et 65 ans
- être en bonne santé
- ne pas être à jeun

Les dons du sang sont sans rendez-vous au Centre de Transfusion Sanguine de Troyes (Hôpital des Hauts Clos) - 101 avenue Anatole France.

Tous les jours :

- de 8h30 à 13h00
- le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 8h30 à 13h30

Nous réalisons environ 200 collectes par an dans tout le département où vous pouvez nous rejoindre (villes, entreprises, lycées...)

Pour tout renseignement : 03 25 75 15 17



État civil



Naissances

Luna, Jade, Méline POULAIN le 06/12/2008
 Paul, Victor FERRIN..... le 15/12/2008
 Élise, Régine, Marie-Louise LOUETTE le 18/12/2008
 Rafaël ROBERT le 19/01/2009
 Lucie, Stéphanie, Micheline FERRY le 10/02/2009



Décès

Guy ANDRY le 28/12/2008
 Yves, Marcel DERRE le 09/01/2009
 Léon, Louis, Gabriel MERGEN le 17/02/2009
 Pierre, Fernand PETIT..... le 19/02/2009
 Marianne MOSALSKA, veuve DUMONT le 03/03/2009
 Edmond, Adrien HOMMAIS le 06/03/2009
 Simone, Hélène HEMMEN, veuve FINOT le 20/03/2009

Agenda

Le 04 avril Soirée moules/frites organisée par le Comité des Fêtes
 Le 08 mai Commémoration
 Le 24 mai Vide greniers organisé par le Comité des Fêtes
 Le 27 mai Don du sang
 Le 05 juin..... Chorale du F.S.E. du collège
 Le 06 juin..... Fête de fin d'année de l'école maternelle
 Spectacle de danse par CHOREAM
 Le 07 juin Élections européennes
 Fête de la pêche (bassin du canal)
 Le 19 juin..... Concert à l'église - Fête de la musique